OU VIT LE LARRON

Publication trimestrielle d'intérêt local distribuée gratuitement à Villiers sous Grez - CCP La Source 36 040 27 L - Numéro de dépôt: 7P89
Directeur de publication:G. MAGNES 24 r. de Nemours 77760 Villiers sous Grez - Imprimerie: PHOTO HASSLER 77300 r. Dancourt Fontainebleau

EDITORIAL



Il est impossible d'échapper à la tradition, et à défaut d'être original, soyons bref.

Alors à tous les villarons, grands et petits, jeunes et vieux, maigres et gros, hirsutes ou chauves, roux, blonds et bruns, et tous les autres qui ne se reconnaissent pas dans au moins un de ces adjectifs, nous disons :

«BONNE ANNEE !»

Gérard MAGNES

Quelque chose d'exceptionnel à Villiers sous Grez.

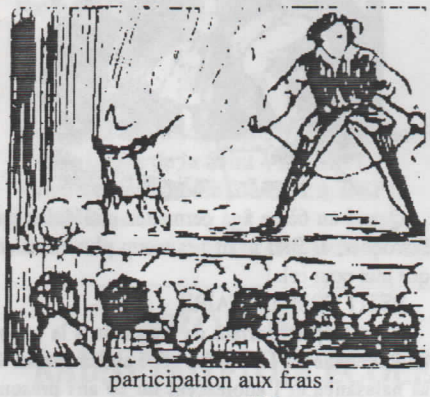
A NE PAS MANQUER

"PRIMA LA MUSICA POI LES PAROLES"

Opéra en un acte de A. SALIERI présenté par "VOCI DILITTANTI"

- mise en scène : **Monique CHATELAIN**
- piano : **Bernard LEROY**

au foyer rural, le Samedi 27 Janvier 1990 à 20h30



participation aux frais :
adultes : 50Fr
étudiants, enfants : 30Fr

LES ECURIES DU MARAIS

Simon DOR moniteur diplômé d'état

Route de Villiers 77 132 LARCHANT

Tél. : 64 29 25 76

Débutants; parfectionnement; compétition; examens fédéraux; pension; demi-pension de cheveaux; débourage; dresssage...



LE NOEL DES ENFANTS

Un noël inhabituel où les enfants ont participé presque plus que les parents à la fête qui leur était destinée. Annie UNION a bien voulu nous raconter les coulisses de l'exploit.

Pour plusieurs raisons qu'il ne m'appartient pas d'évoquer, l'Amicale Villaronne n'a pas pu, cette année, assurer le spectacle qu'elle avait jusqu'alors coutume d'offrir aux enfants de Villiers.

La municipalité s'est donc trouvée devant le choix suivant: pas de spectacle ou un spectacle créé de toutes pièces par les Villarons de bonne volonté. La deuxième solution fut choisie: Raymond Champion confia la responsabilité du spectacle à Laurence Leroy (conseillère municipale chargée de l'animation)

Très rapidement, elle proposa un "goûter cabaret" absolument nouveau pour ne pas prêter le flanc à la comparaison avec les professionnels. Donc: du spectacle sur scène et une animation dans la salle. L'inconvénient majeur était

Suite page 2

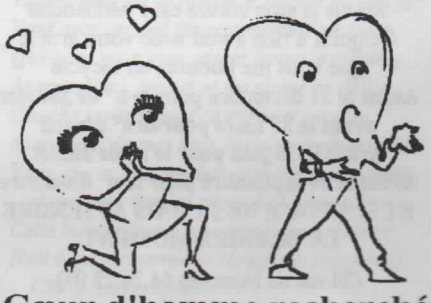
LA CHORALE DE VILLIERS

manque toujours cruellement de voix d'hommes

Que votre voix soit celle d'un ténor ou celle d'une basse, venez vous inscrire à la chorale de Villiers.

Pour tous renseignements, contacter Bernard LEROY

Tél. : 64 24 25 85



Cœur d'homme recherché par cœur de femme

LES BONS VŒUX DU MAIRE POUR LA NOUVELLE ANNEE 90



VILLARONS, VILLARONNES,

Bien des personnes choisissent notre commune pour y établir leur résidence principale et secondaire.

Cela montre qu'on peut y trouver un environnement agéable, un calme réparateur.

Si l'atmosphère conviviale que les Villarons ont su préserver peut être entendue et aller même vers plus de chaleur, de cordialité, tout le monde y gagnera.

Et l'année sera belle et bonne, pas vrai?

Raymond CHAMPION

LA SAINT VINCENT

Le 14 janvier nous vous invitons à 12 heures en l'église de Villiers à la grand messe de Saint Vincent.

Dès 13 heures au foyer rural : choucroute au Riesling animée par l'orchestre «FREDO» prix 100F

Inscription avant le 8 janvier chez :

M. CHAMPION Raymond Tél. : 64 24 21 23
Mme RODDES Renée Tél. : 64 24 20 83
M. SURGET André Tél. : 64 24 25 34



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les trois personnes qui par leurs dons prolongent de 700F la vie de « Où Vit Le Larron ».

G.M.

NOEL DES ENFANTS

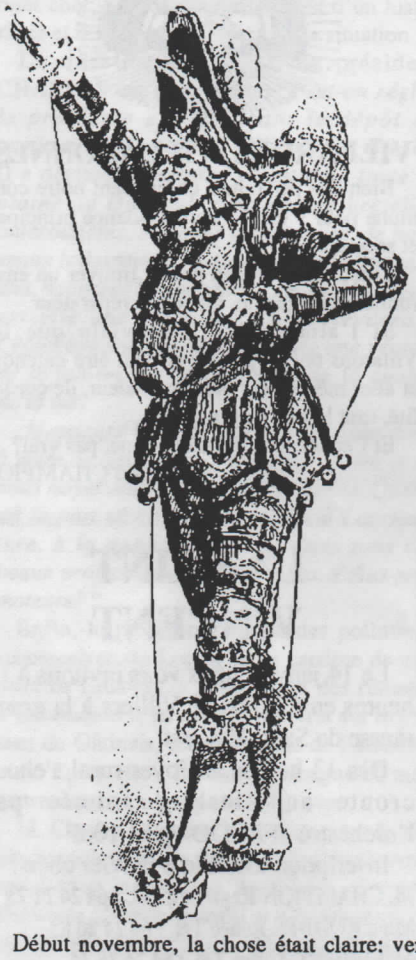
suite de la page 1

de supprimer bon nombre de places assises pour les grandes personnes. (Mais, paraît-il, tout le monde a pu trouver une place.) L'avantage, par contre, était de faire une grande fête pour les enfants en les recevant dans une salle aménagée spécialement pour eux ,avec petites tables, nappes, assiettes; verres, joliment assortis.

Tout l'été, ce fut l'angoisse (ou presque!).

- Les enfants vont-ils accepter de faire ce spectacle?

- Y aura-t-il assez de parents pour aider les enfants et assurer la bonne marche de ce long après-midi du 17 décembre?



Début novembre, la chose était claire: vers l'inconnu total, tous étaient partants: enfants et parents. Quel enthousiasme! Et nous nous sommes mis au travail:

- je voudrais chanter et danser
- d'accord, je prends un groupe de 4 enfants
- moi, je voudrais faire le clown
- Bernard, tu t'en occupes?
- je travaille toute la semaine, ça ne va pas être facile mais le week-end, je peux préparer, avec 4 enfants, une petite scène de théâtre.
- je peux préparer des jeux pour les pauses "goûter"
- moi, je veux bien faire un groupe marionnettes avec Mme ... . Qui est intéressé?
- moi ... moi ...
- moi
- Oui, mais qui a un théâtre de marionnettes?
- mes enfants en ont bien un mais il va faire riquiqui sur cette grande scène
- Alors il faut en inventer un avec des rideaux, des draps de table et des bouts de bois pour qu'il soit adapté aux grandes et aux petites marionnettes.
- j'ai bien envie de changer le goûter, que diriez-vous de petits fours frais?
- super, bonne idée!
- mesdames qui assurez le service à table, acceptez-vous d'être déguisées en serveuses?
- et pourquoi pas!
- reste la décoration de la salle. Des enfants se sont proposés pour faire des guirlandes et des dessins, il faudrait des parents pour grimper à l'échelle le mercredi 20 décembre.
- d'accord, je viens. Moi aussi.
- très bien, quand à la "sono", Jean Mayou la mettra en place samedi après-midi pour la répétition générale qui aura lieu à partir de 16h.
- moi je ne pourrai pas être là car je travaille.
- j'ai le foot le samedi après-midi.
- moi je peux seulement en début d'après-midi.
- bon alors, pas de vraie répétition générale. C'est dommage, car tous les problèmes n'auront pas été règlés!
- ça manque cruellement de lumière sur scène, j'ai un spot de mille watts si tu veux.
- d'accord.

Enfin, le grand jour arrive, mais je crois que là, vous connaissez la suite. Pour terminer ce conte villaron, j'aimerais au nom des 25 parents qui ont participé à la création de ce "cabaret du Père Noël" vous dire la joie que nous avons eue à travailler ensemble et le bonheur d'aider les enfants à réaliser leurs idées. Malgré les imperfections dûes à notre amateurisme (en particulier la qualité du son) j'ai envie de dire:

GRANDS ET PETITS, ILS SONT FORMIDABLES CES VILLARONS.

Annie UNION

POUR FAIRE PARAITRE UN ARTICLE DANS

«Où Vit Le Larron»

Avoir un sujet dont vous êtes sûr
et ensuite l'écrire, c'est le plus dur,
avec soin et application,
en respectant la ponctuation
sans compter sur le rédacteur
pour corriger les erreurs.
Puis sous enveloppe le mettre
pour le glisser dans sa boîte aux lettres
De ces vers, ne comptez pas les pieds
Je sais compter comme un pied
En revanche la rime est vraiment riche
Même si sans césure est l'hémistiche
Ce qui n'a rien à voir avec votre article
que vous me porterez en bicycle

Avant le 31 décembre pour le n° de Janvier
avant le 31 mars pour le n° d'avril
Avant le 30 juin pour le n° de Juillet
Avant le 30 septembre pour le n° d'octobre
ET SURTOUT, NE JAMAIS ATTENDRE LE DERNIER MOMENT.

(24 rue de Nemours 64 24 22 07)

G.M.

REFLEXIONS DE M. TONNELIER

On distingue généralement dans le cours d'une vie humaine trois périodes essentielles :

1er âge. De la naissance à l'entrée dans le vie active.

Le 2éme, relatif à l'âge dit adulte, c'est à dire le service social prenant fin — aujourd'hui — à la soixantaine. Et faisant suite, la 3ème et dernière période dont je parlerai plus loin.

Or, dans le périple existentiel, je vois 6 tranches bien distinctes.

La première concernant le bébé, de la naissance à l'entrée dans la société, à l'école maternelle, sécurisé jusque là à 100%, entièrement dépendant des parents, tuteurs, nourrices ou autres. La 2éme phase conduirait l'enfant à l'issue de l'école primaire. La 3ème période, la plus importante — à mes yeux — riche et dangereuse, sensible et brutale, une poudrière, s'achevant en gros vers la 20ème année, au service militaire pour les hommes et à la fusion dans le couple pour les femmes. En 4ème lieu, le palier central, encadrant le personnage social responsable à part entière, le plus long chemin. Ensuite la 5ème phase, les années de grâce au cours desquelles on retrouve les libertés premières — ou presque! — permettant aujourd'hui de profiter un peu de la vie, la contrainte sociale permanente étant dès lors épargnée. Je la situe arbitrairement entre 60 et 75 ans...



Quand au 6ème âge permettez-moi de ne pas l'évoquer; J. Brel avait beaucoup plus de talent que moi pour cela!

PETIT COMMENTAIRE

N'est-ce pas aberrant de placer dans la notion traditionnelle du 1er âge un bébé au lendemain de sa naissance et l'adolescent de 20 ans presque «physiquement» transformé en adulte?

De la même façon — selon la même optique — le 3ème âge débuterait à 60 ans. Ainsi un homme qui vivrait jusqu'à 91 ans, par exemple, serait un vieillard pendant 30 ans? ce n'est pas sérieux .

Vieillard à 60 ans? mais je connais des personnes, hommes et femmes, qui ont encore une activité remarquable à l'approche des 70 ans, se trouvant donc bien loin du véritable vieillard courbé sur sa canne ou malheureusement quelquefois grabataire...

Ne croyez vous pas que la classique tripartition gagnerait à être revue et corrigée?

M. TONNELLIER

ON PARLE DE NOUS

Dans le numéro 10 de la revue "Notre Département, La Seine et Marne", un article d'une vingtaine de lignes parle de "Où Vit Le Larron" dans des termes sympathiques, pour présenter notre journal, et le saluer comme un nouveau confrère. Nous en profitons donc pour faire de la publicité à cette revue bimestrielle, dont la vocation est de parler de notre département dans le même esprit que "Où Vit Le Larron" parle de notre village.

« Notre Département La Seine et Marne » LYS EDITION PRESSE 77 350 LE MEE sur SEINE

Pierre Thiébaut a publié un livre sous la forme d'un gros cahier, composé uniquement de dessins à la plume sur le patrimoine architectural de la Seine et Marne. Les grands monuments sont tous là, mais les petits n'ont pas été oubliés, et même les tout petits. Dans ces toutes petites choses qui présentent un intérêt architectural et historique, Pierre Thiébaut a signalé notre village pour ses puits et un escalier . Voici les deux dessins qui sont reproduits dans son livre. Chacun reconnaîtra le puits et l'escalier de Mme GUILLORE qui se trouve rue du Buisson.

"SEINE ET MARNE — croquis d'architecture — EDIFICES CONNUS ET MECONNUS" dessiné par Pierre THIEBAUT, architecte des bâtiments de France, aidé de sa femme Marianne à qui il dédie son livre.

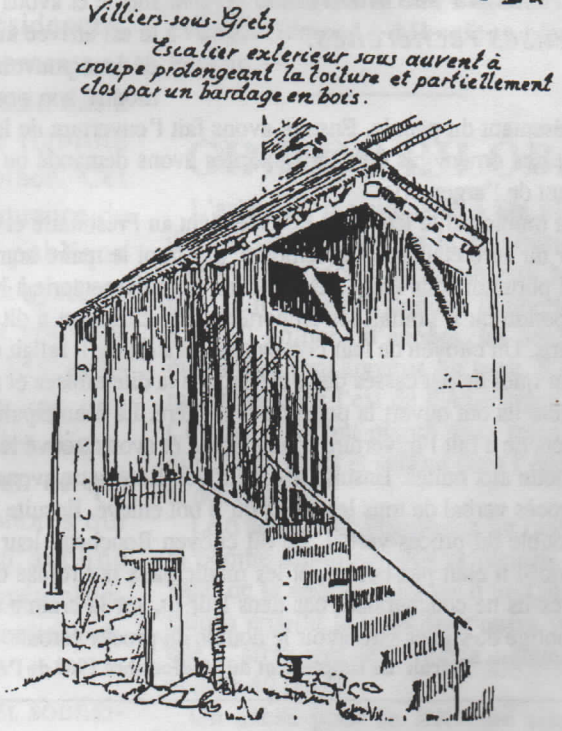
(En disponibilité à la librairie MARION à Nemours)

L'article de M. SURGET sur la restauration de la fête de la Saint VINCENT à Villiers a été reproduit dans «**LA REPUBLIQUE**».

G.M.



Villiers-sous-Grelz
Quand la nappe phréatique le permet, le puits est accolé à la maison. Le treuil, ici, est abrité sous un petit bâtiment fermé par un large volet de bois.



Villiers-sous-Grelz
Escalier extérieur sous auvent à croupe prolongeant la toiture et partiellement clos par un bardage en bois.

A PROPOS DE "RADIO TROTTOIR ECOLE"

signé "Larsen"

Ce petit poème amusant n'annonçait pas la création d'une radio à Villiers, comme certains villarons l'avaient tout d'abord pensé (moi le premier). Cette radio là se passe en direct sans micro, devant l'école. C'est celle que font les parents en attendant la libération du bambin.

En revanche, il y a peu de Villarons qui se sont rendus compte que ce petit poème était écrit de telle façon que la première des lettres de chaque vers formaient le nom de VILLIERS.

Un poème écrit de cette façon s'appelle un acrostiche. L'acrostiche certainement le plus célèbre est celui qu'Alfred de Musset écrivit à Georges Sand dont il était amoureux. Dans cet acrostiche, il ne faut pas seulement lire la première lettre de chaque vers de haut en bas, mais le premier mot en entier:

Quand je mets à vos pieds un éternel hommage
Voulez-vous qu'un instant je change de visage?
Vous avez capturé les sentiments d'un cœur
Que pour vous vous adorer forma le créateur.
Je vous chéri, amour, et ma plume en délire
Couche sur le papier ce que je n'ose dire.
Avec soins, de mes vers, lisez les premiers mots
Vous saurez quel remède apporter à mes maux.

et voici ce que lui répondit Geoges Sand:

Cette insigne faveur que votre cœur réclame
Nuit à ma renommée et répugne à mon âme.

Oh! ... Les coquins!

G.M.



Un autre petit texte sur le sourire, le pendant de celui de madame BOULAY dans le dernier numéro, mais cette fois-ci écrit par Lucien POULENARD

L'univers à une dimension qui nous échappe, car n'avons guère que la dimension de notre petit village de Villiers sous Grez.

Mais ce qui est important dans ce village, c'est que se manifeste une réelle gentillesse entre chacun. Au delà du salut conventionnel, sachons sourire aux autres en le pensant.

Il faut retrouver le terrain de son jardin et aussi de celui des autres pour apporter, une graine, une fleur, dans l'autre jardin.

Lucien POULENARD

Notre histoire

Nous ne sommes plus en 1989, mais la révolution continue. Alice MILLS ne l'a pas oubliée. Tant qu'à André SURGET, il a été très intrigué par «la fillette», une mesure dont il a entendu parlé dans sa jeunesse, et dont il n'a jamais retrouvée la trace dans ses nombreuses recherches.

Document sur l'époque révolutionnaire à Villiers sous Grez, rapporté par Alice MILLS qui l'a transcrit textuellement, en respectant son orthographe et sa ponctuation.

Ce jourdhuy 16 novembre 1793 l'an 2e de la République.

Le citoyen Bonchète adjudant du Bataillon de Nemours accompagné du citoyen couvert fils officier du même bataillon et accompagné de vingt personnes armés de fusil Ensuite avons étant arrivés dans la commune de Villiers avons entré chez le maître d'école et lui avons demandé les clefs de l'Eglise et en avons fait l'ouverture par eux-même et avons soné la cloche. La municipalité est arrivée aussitôt. Le maire leur a demandé leur pouvoir. Le citoyen Bonchette leur a montré son pouvoir signé du citoyen Metier représentant du peuple. Ensuite avons fait l'ouverture de la sacristie, ils ont fait l'enlèvement des ornements de l'Eglise, après avons demandé ou était le calice et le soleil et le restant de l'argenterie.

La municipalité leur a dit qu'ils étaient au Presbitaire et qu'il était fermé attendu que la sœur du curé était allée à Nemours. Sur quoi le maire leur a promis sur sa responsabilité qu'il porterait sous vingt quatre heure toute l'argenterie à Nemours. Le citoyen Bonchette a répondu qu'il voulait les emporter sur le champ et a dit qu'il mettrait plutôt les portes dedans. Un citoyen de leur compagnie lui a dit qu'il fallait entre par la croisez de la rue.

Sur quoi ils ont cassés deux carraux de la dite croisez et avons entrer dans le Presbitère. Ensuite ils ont ouvert la porte du presbitère. La municipalité a entrer aussitôt. Le citoyen Bonchette a fait l'ouverture d'un placard et avons trouvé le Soleil, le calice et la Paterre et le boette aux huiles. Ensuite le dit citoyen Bonchette avons retourner à l'Eglise pour faire le procès verbal de tous les effets qu'il ont enlevé. Ensuite la municipalité leur a demandé le double du procès-verbal. Le dit citoyen Bonchette leur a refusé a dit qu'il ne voulait pas qu'il n'était pas besoin, et les municipaux ont refusé de signer que sous vingt quatre heures ils ne coucheraient pas dans leur lit, sur la crainte qu'ils ont eu, la municipalité a été obligé de signer sans avoir le double du procès verbal.

Extrait du supplément du 10 décembre 1909 de l'ABEILLE DE FONTAINEBLEAU

SUR LES MESURES ANCIENNES

Après avoir étudié des vieux documents de 1815-17, j'ai été très intéressé par les mesures anciennes. Dans notre village, un bail de terre était réglé en Septier de blé. J'ai aussitôt entrepris de faire des recherches. A ma grande surprise, un Septier est la sixième partie du Congé (mesure romaine). Mais on emploie plus le mot Sétier. Un Sétier représente 12 boisseaux de 13,01 litres soit 156 litres 12. « Du latin Sextarius », sixième.

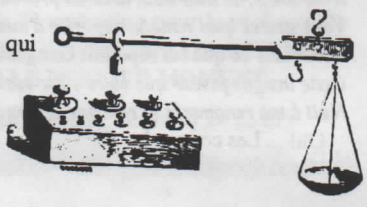
J'ai été étonné de voir qu'un Demi-Sétier est d'une capacité de 0 litre 2328, par contre ce Demi-Sétier est la moitié d'une Chopine.

La Chopine était de 0 litre 4657, tout le monde croyait qu'une Chopine était un demi-litre. La Chopine est une Demi-Pinte qui mesure 0 litre 991.

La Pinte devait remplacer le litre.

A Villiers, nous n'avons pas entendu parler du Litron qui mesure, lui, 0 litre 813.

Il est vrai qu'aujourd'hui on parle d'un quart de beurre et que son poids est de 125 g soit le 1/4 d'une livre...?



Quand on compare les mesures anciennes avec les nouvelles on est surpris de la précision:

1 Lieue = 3 Km 898
1 Pied = 0, 32184
1 Pied anglais = 0, 304
1 Ligne carrée = 0, 05089m2
1 Pied carré = 0, 105521 cm2
1 Perche de Paris = 34 m2 1887
1 Arpent = 42 ares
1 Arpent = 4 cartiers

Les mesures anciennes sont basées sur des formules qui au lieu de marcher par 10 décimales, marchent:

soit par 6 : 1 Toise = 6 Pieds
soit par 12: 1 Ligne = 12 Points
1 Pouce = 12 Lignes
1 Pied = 12 Pouces

soit par 144 en ce qui concerne les surfaces:

0,05089m^2 1 Ligne carrée 144ème partie du Point carré

7, 3278m^2 1 Pouce carré 144ème partie du Pied carré

0, 03536m^2 1 Point carré 144ème partie de la Ligne carrée

soit par 16 1 Boisseau = 16 Litrons (volume)

soit par 112 1 Corde = 112 Pieds cube 3m^3 8 (bois)

1 Voie= 56 Pieds cube 1m^3 919

soit par 36 1 Pied carré=36ème partie de la Toise 0,105521

J'ai par contre été surpris de ne pas pouvoir retrouver dans les vieux documents une seule Fillette. Seuls les dictionnaires modernes parlent d'une petite bouteille de 0 litre 33 utilisée surtout en Anjou.

André SURGET

ERRATA? ARRATA PAS?

Suite à notre article sur l'évolution du nom de Villiers au cours des temps, monsieur Jean PARDON nous signale qu'il possède une reproduction de carte de 1703 établie par DE FER, géographe de Monseigneur le Dauphin; notre village y figure sous le nom de VILLERS et non pas VILLIERS comme l'indiquent POUILLES et CALLINI.

Il semblerait donc que les registres des diverses autorités et confréries d'autrefois aient chacun eu leur orthographe personnelle pour notre village. Celle-ci oscillait probablement autour de prononciations du nom légèrement différentes. Quelles étaient elles? Le mystère reste entier... ou presque. De nombreux villarons se souviennent qu'il y a vingt ans encore les anciens prononçaient Villère (comme cuillère).

Qui dit mieux?

Alice MILLS

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRES



Cette année, la Commune de Villiers sous Grez accueillera les maires du canton pour le repas qui les réunit chaque année. Ce repas des maires du canton se déroulera au foyer rural le 9 Février 1990.

LES ROIS

Dimanche 21 Janvier 1990, galette des rois au foyer rural à 15h.

RAMASSAGE DES MONSTRES



Lundi 15 Janvier 1990
Lundi 12 Février
Lundi 12 Mars
Lundi 16 Avril

AIRES DE STATIONNEMENT



Il est rappelé que le parking situé près de l'école est réservé à la mairie, celui du foyer rural est réservé aux usagers de ce lieu et aux instituteurs.

CHANGEMENT D'ADRESSE

A partir du 18 décembre 1989, le centre de soins sera transféré 4 rue Carnot à la Chapelle La Reine.

NETTOYAGE DES RUES

Le balayage des rues se fera les vendredis 26 Janvier et 30 Mars 1990. Pour que le nettoyage puisse se faire correctement, il est demandé de ne pas laisser les voitures en stationnement du jeudi soir au vendredi soir.

SYSTEME D'ALARME SONORE

La brigade de gendarmerie de la Chapelle la Reine est très souvent sollicitée pour intervenir de jour comme de nuit sur des déclenchements de systèmes d'alarme installés dans certaines résidences. La Plupart des déclenchements se révèlent intempestifs et sont dus à un manque évident de fiabilité des appareils mis en place. Cet état de fait a pour conséquence de troubler la tranquillité publique par la mise en route d'un système sonore très puissant.Les vérifications effectuées par les gendarmes laissent apparaître une méconnaissance totale des dispositions réglementaires en ce qui concerne les alarmes sonores qui sont installées sans qu'aucune autorisation n'ait été préalablement demandée à l'autorité préfectorale.

En conséquence, il est souhaitable que les administrés s'informent à la mairie de la réglementation: arrêté préfectoral n° 79 DAGR 3 PG 08 fixant les conditions d'autorisation d'un hurleur. Toute intervention de la gendarmerie sur un déclenchement intempestif d'alarme dont l'autorisation n'aurait pas été accordée, sera suivie d'une procédure judiciaire à l'encontre du propriétaire des lieux.

Il est donc nécessaire, pour éviter tous litiges, que les personnes ayant fait installer un tel système effectuent dans les meilleurs délais les démarches administratives de mise en règle.

DEPOT D'ORDURES.



Nous rappelons que les dépôts d'ordures sont interdits et qu'une décharge municipale est mise à la disposition de Villiers sous Grez, le samedi matin de 8h30 à 11h30. En dehors de ces heures, demander la clef à la mairie ou éventuellement à Monsieur Michel Poulain.

GINKGO BILOBA

L'arbre du bicentenaire a été planté dans le jardin d'enfants le 25 novembre 1989 en présence de nombreux habitants. Un arbre fort comme la liberté! Il y a 250 millions d'années, les ancêtres du Ginkgo sont apparus sur terre. Il s'est maintenu dans l'est de l'Asie grâce aux Chinois qui l'ont planté dans leurs jardins, leurs parcs et surtout dans l'enceinte des temples.

Le 6 août 1945, Hiroshima fut rasé par la bombe atomique. Au printemps suivant, de la souche calcinée d'un Ginkgo Biloba rejaillit la première pousse végétale. L'arbre issu de ce rejet a maintenant plus de 40 ans.

Un arbre pour le XXIème siècle. Symbole de l'attachement au passé, arbre "aux quarante écus", arbre commémoratif, l'arbre de la liberté doit pouvoir aussi être le symbole de l'avenir.



Madame **GUILLERIC** Yvonne veuve BARBIER Roger est décédée le 11 novembre 1989 à Fontainebleau.

Monsieur **CHARPENTIER** Jacques est décédé le 13 novembre 1989 à Fontainebleau.

Faits divers



FEUX EN FORET

Cette année encore, les forêts de la région ont souffert des incendies: une soixantaine de foyers dont 20 sur Poligny.

La forêt de la Commanderie a été épargnée, seulement 2 feux sont à déplorer.



- L'un, le 31/9 en bordure de l'autoroute après le pont sur la route de Larchant où quelques ruches ont brûlé.

- L'autre, le 15 octobre, s'est déclaré en bordure des maisons de Busau en fin d'après-midi.

L'intervention commune des pompiers et du service incendie de l'Office des Forêts a permis de maîtriser rapidement ces sinistres.

Pour la plupart des cas les causes sont accidentelles mais on déplore aussi des actes criminels! Ne relâchons pas notre vigilance l'année prochaine.

Bruno LINIGER

FEUX A VILLIERS

Dans la matinée du 1er Janvier, un incendie s'est déclaré dans un pavillon de la rue de la Garenne, détruisant en partie le pignon de la maison. Après ce début d'année difficile, nous souhaitons à ce villaron malheureux que les choses aillent pour le mieux en 90.

G.M.



ACCIDENT

Deux voitures se sont "rencontrées" rue de l'Eglise, l'une venant d'un chemin de traverse, l'autre allant en direction de Larchant. Il n'y a pas eu de blessé, mais les voitures furent suffisamment abîmées pour ne pas pouvoir repartir sans l'aide d'un groupe de jeunes qui se mobilisèrent pour décoincer les tôles encastrées dans les pneus.

G.M.

UNE NUIT A VILLIERS

Le 10 décembre, 4h30 du matin, une nuit claire, sèche et froide a enseveli Villiers. Villiers endormi, silencieux, noir, pétrifié. Les villarons, dans le fond douillet de leur lit, dorment du sommeil du juste. Seul, lointain, le hululement de la chouette du mont Saint Etienne rappelle la vie, et souligne davantage encore le silence glacial. Une sorte de linceul serein recouvre le village, et personne ne s'aventurerait dehors à cette heure inhospitalière.

Tout à coup, du profond de la nuit, surgit d'on ne sait où, une voiture conduite par un villaron dont on taira le nom pour lui éviter la vindicte populaire. Elle prend... non, elle ne prend pas... si, elle prend un virage mal négocié de la rue de Nemours à la rue de l'Egalité... BOUM!! Raté, le virage!

Le bruit inhabituel qui en résulte, réveille Pierre CHAMPION qui habite à l'angle de ces deux rues. Le cheveu hirsute, l'esprit embué, l'œil fripé, il se traine dans ses mules mal enfilées vers la fenêtre pour vérifier si ce n'était pas un rêve. Il pousse ses volets; le froid vif lui saute à la tête pour finir de le réveiller. Il aperçoit un geiser qui dépasse de 2m ses tuillas : un cauchemard commençait.

Monsieur X venait d'arracher la borne d'incendie du quartier. Sa voiture ne ressemblait plus tout à fait à une voiture en état de marche; lui n'avait plus tout à fait l'allure d'un homme à jeûn... mais il n'était pas blessé.

Et le village continuait imperturbablement son sommeil dans le silence retrouvé de la nuit.

Le geiser avait un débit tel que l'eau n'arrivait pas à s'évaccuer dans la rue de l'Egalité : une partie partait le long de la rue de Nemours, pour finir dans le garage de Pierre Champion.



Celui-ci saute sur son téléphone pour composer le 18 salvateur. Hélas! Ce jour là était le jour de la Sainte Barbe — patron des pompiers — , et le 18 ne semblait plus tout à fait efficace. Il dut attendre 20mn pour voir enfin arriver... une ambulance! Les trois pompiers qui en descendirent se sont occupés du blessé qui ne l'était pas.

L'eau continuait de monter... Recherche de l'arrêt de la canalisation qui est décidément trop bien cachée... téléphoner à la SAUR qui ne répond évidemment pas à cette heure... réclamation auprès des pompiers de Fontainebleau et de la Chapelle d'un matériel de pompage... l'eau continue de monter... Un deuxième véhicule de pompiers arrive, puis repart... L'eau continue toujours de monter... était-ce le froid qui rendait Pierre Champion tout rouge ?... Enfin, vers 6h, d'autres pompiers, des gendarmes de Fontainebleau, et M. Grégoire de la SAUR arrivent et commencent enfin à maîtriser le sinistre.

L'un des gendarmes voulut commencer réglementairement son travail par un alcootest à... M. Champion : «Non, répondit ce dernier plus rouge que jamais, moi, je suis à l'eau !».

...

Bref, l'histoire finit par s'arranger vers 7h du matin, et la famille Champion put reprendre le chemin du lit douillet, à l'heure où routiniers, les bons chrétiens se lèvent face à un dimanche matin ordinaire, en se disant que, vraiment, il ne se passe jamais rien dans ce village sans histoire.

Epilogue du moraliste de service.

Les parents naturellement inquiets que nous sommes peuvent dormir sur leurs deux oreilles : tant que nos enfants ne ressemblent pas aux bornes d'incendie, et que nous ne les laissons pas sortir à 4h du matin, il n'y a aucun risque.

G.M.

WANTED

Nous recherchons des photos représentant des scènes agricoles du début du siècle, photos du premier tracteur utilisé à Villiers, photos de moissons, de batteuses, des derniers chevaux utilisés à Villiers. Des dessins ou gravures anciennes sur ces scènes seraient aussi les bienvenus, pourvu qu'ils se rapportent à Villiers.

G.M.

BOULANGERIE PATISSERIE

SORIN

Tél. : 64 24 21 29

Viennoiserie et pâtisserie pure beurre

Entrées croissant-jambon, pizza, feuilleté forestier, etc...

Tout travail sur commande en semaine

Fermeture le mercredi

Ouvert de 7h15 à 13h, et de 15h45 à 20h

CONCERT EXCEPTIONNEL A VILLIERS SOUS GREZ



En effet pour la première fois un opéra va être représenté à Villiers sur la scène du foyer rural. Une troupe de jeunes chanteurs "VOCI DILLETANTI" a monté **"Prima la musica poï les paroles** "d'ANTONIO SALIERI et le proposera au public Villaron le **Samedi 27 Janvier à 20h30**. En prélude à ce divertissement théatral, ils interpréteront "KLEINE ARLEQUINADE", un intermède comique d'une dizaine de minutes.

Qui est Antonio SALIERI

Compositeur italien du 18ème siècle, Salieri a vécu à la cour de Vienne en Autriche employé par l'empereur ainsi que le voulait l'usage. Alors qu'il juissait de l'admiration générale grâce à son talent — certain — pour composer et se plier aux exigencer musicales de la censure, il fut confronté dans SA Cour à un un jeune compositeur dont le nom seul évoquait talent génie et fougue : WOLFGANG AMEDEUS MOZART. Il n'y eu qu'une rivalité purement musicale entre eux : Salieri, assujeti à des obligations impériales, peu maître de ses inspirations et de ses œuvres, adulé et menant une vie aisée; Mozart plus jeune, plus libre de ses choix musicaux, certainement plus génial et aussi plus pauvre.

La Cour, ou l'Empereur, imagina un jeu subtil pou confronter les deux musiciens. Il leur fit commande d'un opéra à écrire en 8 jours sur un thème donné et ne devant pas excéder 1h. Il fut dit que les deux opéras seraient joués simultanément dans la même salle et que le public à l'issue de ce concert voterait pour féliciter l'œuvre préférée. Mozart imagina "Le Directeur de Théâtre" et Salieri écrivit "Prima la Musica, poï les paroles". Salieri gagna la faveur de la salle.

Deux siècles plus tard, Saliéri demeure presque inconnu et Mozart reste le premier et peut être le plus universel.

Il faut pourtant reconnaître à l'œuvre de Salieri une grande maîtrise d'écriture et à cet opéra en particulier beaucoup de verve et d'humour.

"PRIMA LA MUSICA POI LES PAROLES"
(D'abord la musique ensuite les paroles)
Opéra en un acte

PERSONNAGES
Le Poête (Baryton) (voix basse d'homme)
Le Maestro (Baryton)
Eléonore (Soprano dramatique) (voix haute de femme)
Tonina (Soprano léger)



Il a été commandé au Maestro un opéra à écrire en quatre jours. Le maestro essaye de convaicre le poête d'adapter des paroles à sa musique; réticences du poête qui finit par accepter. Reste le problème de l'interprétation : qui sera l'héroïne ! Chacun des deux veut "placer" sa protégée. La première, très admirée par le Maestro, est une diva dramatique : Eléonore. Dès son entrée, elle donne un échantillon de ses talents et le poête en est peu convaicu. Eléonore vexée par ses réflexions prends congé. La deuxième chanteuse, protègée du poête est une diva buffa (comique). Après une entrée fracassante, elle offre aux deux artistes une brillante démonstration de son savoir terminant sur une lecture d'une page de l'opéra. Elle est interrompue par l'arrivée d'Eléonore. Très vite la dispute éclate et se transforme en échanges d'injures. Les deux hommes se mèlent à ce duo peu commun, le calme revient et le quatuor enfin réconcilié célèbre les louanges du théâtre lyrique.

Laurence LEROY

LE GAZ

Il y a quelque temps, les habitants de notre village, ont été consultés sur l'éventualité d'une alimentation en gaz de Villiers sous Grez.

Nous nous sommes interrogés sur le produit qu'est le gaz et nous avons fait des recherches, c'est le fruit de ces recherches que nous vous livrons. Le sujet étant très vaste, l'article de ce numéro d'«Où Vit Le Larron» sera consacré à l'histoire du gaz et la place du gaz dans l'économie. Dans le prochain numéro, nous parlerons de l'"usage du gaz et de ses avantages et inconvénients.

Certains ont tendance à résumer l'histoire du gaz en deux phases : avant le gaz naturel et depuis le gaz naturel, mais les faits ne sont pas si simples.

Si aujourd'hui le Gaz de France distribue du gaz naturel, il n'en a pas été toujours ainsi, bien que le gaz naturel soit connu depuis longtemps.

C'est vers 1950 que l'on a cessé de distribuer ce que l'on appelait le gaz d'éclairage.

La découverte de celui-ci remonte à l'année 1800 ou simultanément deux ingénieurs, un français Philippe LE BON et un anglais William MURDOCH ont réussi à le fabriquer. On l'obtenait en chauffant de la houille ou de la sciure de bois à l'abri de l'air. Cette opération menée à une température de 1100° C pendant plusieurs heures donnait naissance à deux produits, le gaz et le cock.

Ce gaz dit d'éclairage a été utilisé pendant de nombreuses années pour éclairer les villes, si cet emploi cessa après la dernière guerre, son usage domestique ou industriel resta important.

Le développement des applications électriques portèrent vers 1880 un rude coup à son essor qui ne cessa de décroître jusqu'en 1930.

C'est alors qu'il fut remplacé en premier lieu aux Etats Unis vers 1930 par l'exploitation de gaz naturel.

Le gaz naturel était connu des hommes depuis des milliers d'années. Selon des écrits remontant à la plus haute antiquité des «adorateurs du feu» venaient il y a 5000 ans se prosterner sur les bords de la mer noire devant les «feux éternels» émanations de gaz naturel enflammées peut-être par la foudre.

Les chinois exploitaient le gaz naturel depuis des temps très anciens. Forant à de grandes profondeurs pour rechercher des gisements de sel, ils trouvaient parfois des poches de gaz qu'ils canalisaient dans des tiges de bambou. Les civilisations grecque et romaine connurent également cette flamme.

En ce qui concerne la France, au 17ème siècle, le gaz naturel était connu, plus particulièrement dans l'Isère ou le docteur Tardin s'intéressa à la curieuse «fontaine qui brûle près de Grenoble».

En 1925, un petit gisement fut exploité pendant quelques années dans le Jura à vaux-en Bugey.

Mais c'est vers 1939 que la véritable exploitation a commencé à Sait Marcet en haute Garonne. Puis en 1951 le gisement de Lacq fut découvert et mis en exploitation en 1957.

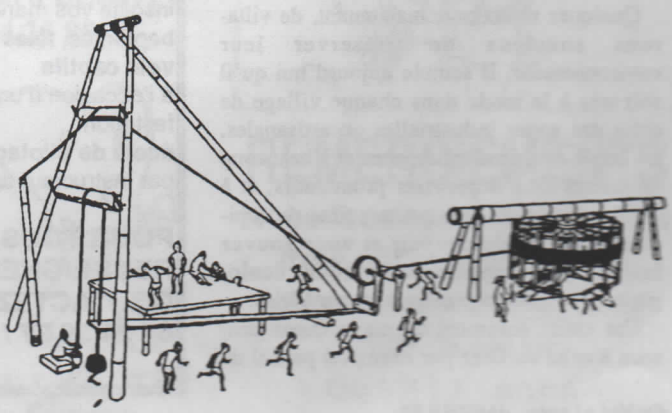
Dans ce département des Pyrenées Atlantique d'autres gisements ont été mis ensuite en exploitation, Meillon, Saint Faust, Pont d'As, Rousse et Ucha.

D'autres gisement s sont actuellement en exploitation à Shaeffersheim près de Strasbourg et à trois Fontaines dans la Marne.

La production de gaz naturel de la France la place au 33ème rang des producteurs mondiaux et représente 7 milliards de m^3 par an.

Pierre CHAMPION

Les premiers forages en Chine
Il y a près de 1000 ans, les chinois pratiquaient la péthode de forage par percussion : l'un après l'autre, les coolies sautent sur une planche flexible qui fait monter et descendre le mouton d'acier dans le puits, sous la surveillance du personnage assis à l'extrème gauche



ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association De Défense de la Vallée du Loing et des Sites Environnants

C'est à Villiers sous Grez que l'Association de Défense de la Vallée du Loing et des Sites Environnants a tenu son Assemblée Générale.

Cette importante réunion a donné l'occasion au Président CHARLES de faire le point sur les différentes actions menées par cette association dont le but est de protéger notre environnement et, par là, la qualité de notre vie (et celle de notre descendance).

Les nuisances provoquées par l'exploitation de la carrière PIKETTY à Ecuelles ont été évoquées largement. De même, l'affaire POULALLION, qui nous concerne au premier chef, a, bien sûr, fait l'objet d'un historique et d'un examen précis de la situation .

La question posée par le président CHARLES est la suivante: "*Peut-on régler le problème en déplaçant le dépôt de camions de Darvault à Villiers sous Grez?*". Il a déclaré: "*Certains voient déjà toute la plaine de Darvault couverte de bretelles autoroutières, de zones industrielles, de nouveaux lotissements. A-t-on demandé leur avis aux habitants? L'urbanisation de Moncourt est-elle une réussite? En bouleversant l'équilibre sociologique de toute une région, ne le fait-on pas au détriment de la qualité de la vie?*

Messieurs les décideurs, aidez-nous donc à vivre au lieu de nous enfoncer la tête et de nous noyer sous vos projets scabreux. Quelle est la part réservée à la nature, à l'agriculture, à la qualité de la vie dans tous ces beaux projets issus des cerveaux d'élus-promoteurs? "

Enfin, le président a parlé des pollutions successsives du Loing, de la carrière de calcaire de Coudray, à Souppes, et des rumeurs d'installation d'un aéroport de fret sur le plateau du Gâtinais, des nuisances de l'aérodrome d'Episy etc... La liste est longue et, malheureusement, n'est pas exhaustive.

M. Charles a terminé en insistant sur le rôle des associations de défense de l'environnement dans la révision du SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisation).

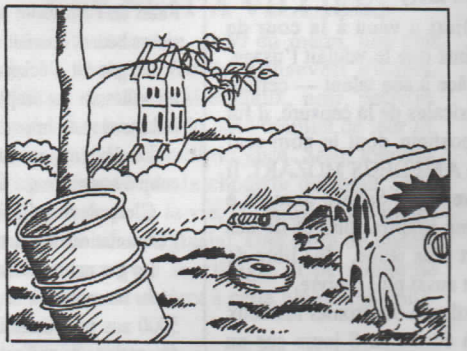
Maurice MICHOU

Les associations de défense de l'environnement sont les seules barrières contre les abus

Quelques réflexions, maintenant, de villarons soucieux de préserver leur environnement. Il semble aujourd'hui qu'il soit très à la mode dans chaque village de créer des zones industrielles ou artisanales. La loi de décentralisation permet à beaucoup de maires de s'improviser promoteurs, et à cela, vous ajoutez une petite pointe de cupidité, d'amour du pouvoir et vous pouvez faire de jolies petites catastrophes écologiques par ignorance et souvent par bêtise.

Car enfin, comment un maire (nous pensons à celui de Grez par exemple) peut-il du jour au lendemain s'improviser PROMOTEUR? Il faut un sacré don pour décider presque seul de ce qui sera bon ou mauvais pour ses concitoyens dans l'avenir et pour imaginer qu'une zone industrielle, artisanale, commerciale ou autre va fatalement apporter un mieux-vivre à une population qui trouve dans des villes proches (Nemours, Fontainebleau), les services dont elle a besoin. Ces villes proches en sont déjà largement équipées.

Heureusement, à Villiers sous Grez, nous n'en sommes pas là. Nous sommes nombreux à vouloir garder à notre village son caractère rural, sa pureté, son environnement



Mais nous vous le rappelons en ce début de 1990, si nous restons béats et indifférents, n'importe quelle erreur serait possible. Pensons à nos enfants; sans refuser un progrès technique qui rend des services à tous, nous pouvons conserver dans des endroits privilégiés un cadre de vie qui nous fera honneur.

Les associations de défense de l'environnement sont les seules barrières contre les abus d'édiles qui profitent de la loi de décentralisation (Qu'ils en profitent par cupidité, démagogie ou toute autre mauvaise motivation) Pour ces associations, ce n'est pas facile. Il est souvent difficile de lutter contre les "puissants" de la région, puissants par l'argent ou par le pouvoir politique.

Un exemple récent: le Conseil des Carrières(1) s'est opposé à la création ou à la réouverture d'une carrière à St Pierre les Nemours. Cette carrière présente un risque de perturbation dans notre approvisionnement en eau potable. M. SERAMY, Maire de Fontainebleau et Président du Conseil Général, en a accepté l'exploitation contre tous les avis. Qui, dans l'avenir, lui reprochera de porter la responsabilité d'une "petite" catastrophe écologique? Il paraît que Disneyland a besoin de sable... et de calcaire sans doute.... L'édition de ce journal nous permettra de vous livrer de temps en temps quelques réflexions qui peuvent faire avancer les choses. Nous le déclarons avec toute l'humilité nécessaire.

Au sein du Conseil Municipal de Villiers, il existe un groupe de défense de notre environnement dirigé par Mme Christiane DELUSSU qui est aidée par Mme Josette DIGIOVANNI, M. Gérard MAGNES et M. Maurice MICHOU.

Auprès de ces personnes, vous pouvez obtenir des renseignements concernant l'ADVLSE. La cotisation annuelle de l'ADVLSE n'est que de 20 F minimum. Adhérez pour nous aider.

M. MICHOU

Je témoigne du soutien de nombreuses personnes, tant de Grez que de Villiers, que je connais et qui partagent le point de vue exprimé ici par M. Michou.

G.M.

(1) Que l'on ne peut pas soupçonner de statuer dans un esprit écologique. (NDLR)

MONGOLFIERE AVENTURE

DECOUVREZ LA MONGOLFIERE AVEC NOUS

Plusieurs formules s'offrent à vous

vol d'initiation

Impression magique d'une heure (900F pour une ou deux personnes).

voyage de poésie et d'aventure

A la verticale d'un site de votre choix (Châteaux de la Loire, Bourgogne)

animez

de façon romantique et insolite vos mariages, baptêmes, fêtes etc...

vols captifs

à l'occasion d'une manifestation

école de pilotage

par instructeur agréé

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ

64 24 36 37 / 47 26

